ACTION

Grand Narbonne : santé et aménagement du territoire

Aménagement du territoire

Mots clés
urbanisme

Mise à jour de cette page :
29/01/2026

Personne contact

Aura
PENLOUP
Chargée de mission
urbanisme-planification
A.PENLOUP@legrandnarbonne.com
04 68 65 39 55

Adresse

Le Grand Narbonne
12 Bd Frédéric Mistral
11100 Narbonne
France

Consulter la carte des actions

Porteur

- **Grand Narbonne**
  11100 Narbonne

Descriptif, résumé de l'action ou du projet d'ESE mené

La prise en compte de la santé dans l'aménagement du territoire se fait à différentes échelles, sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne. Ainsi, en planifiant aux échelles communale et intercommunale et en menant des actions concrètes, on peut agir de façon cohérente.

Les difficultés rencontrées et/ou les réussites à valoriser

Agression ou bien-être ? Quand l'aménagement du territoire impact la santé

La santé et le bien-être sont des révélateurs du vécu des habitants. C'est tous les jours que chacun d'entre nous perçoit l'inconfort du bruit ou la détente d'une ambiance calme, la chaleur de zones minérales ou la fraîcheur liée à la végétation, le stress des bouchons ou le plaisir de cheminer dans des voies piétonnes ou cyclables sécurisées.

Pour aller plus loin que ce constat, il importe de prendre en compte concrètement les enjeux de santé et de bien-être dans l'aménagement du territoire, et tout particulièrement sur ce territoire exceptionnel du point de vue de la biodiversité, des paysages et des enjeux agricoles, reconnu notamment par l'existence du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Pour cela, il s'avérait nécessaire de disposer de données homogènes, récentes et comparables à l'échelle communale et intercommunale. C'est pourquoi le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération a mené une étude innovante, permettant d'avoir des indicateurs comparables aux échelles communales et intercommunales.

Cela permet d'avoir une approche transversale en étudiant de façon décloisonnée des données relatives à différents enjeux de l'aménagement du territoire : mobilité, bruit, risques naturels et industriels….

De plus, ce sujet favorise l'implication des habitants dans les politiques publiques, chacun se sentant concerné par sa santé, en lien avec l'environnement, qu'il soit urbain, rural ou littoral.

Un tableau de bord dynamique des déterminants de santé

Un outil dynamique permettant de visualiser les résultats à l'échelle du Grand Narbonne et de chaque commune a été réalisé. Il a été présenté aux communes du Grand Narbonne, et permet par exemple, à l'occasion de la révision des documents d'urbanisme d'avoir une approche transversale des enjeux.

Différents thèmes ont été choisis car ils ont un impact avéré sur la santé, la qualité de vie et le bien-être des habitants, on parle de « déterminants de santé » :

1. Bruit, eau, énergie, risques naturels et industriels
2. Habitat et urbanisme
3. Accès aux services sanitaires et sociaux
4. Espaces verts, naturels et agricoles, paysage et patrimoine
5. Développement économique
6. Mobilités et déplacements
7. Offre alimentaire et modes de vie sains
8. Socio-démographie et pratiques sociales

Sur l'ensemble des axes, plus de 70 indicateurs ont été renseignés, analysés et pondérés.

Pour chaque indicateur, des valeurs seuils pertinentes ont été établies. Les résultats permettent à chaque commune de comparer ses caractéristiques aux moyennes du Grand Narbonne et à des communautés d'agglomérations voisines. L'outil est bâti de façon à éviter un classement du type « dans quelle commune fait-il bon vivre », afin de favoriser la réflexion de chaque commune et non de les mettre en concurrence.

Cette étude a été réalisée, suite à un marché public, par le groupement des bureaux d'études Novascopia et D-SIDD CREALEAD Bureau d'études traitant et valorisant la donnée liée à l'économie collaborative., spécialisés dans l'analyse de données liées à la santé.

La santé, fil rouge du SCOT de la Narbonnaise

Au cours de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCOT) de la Narbonnaise, document d'urbanisme planifiant l'aménagement de 2020 à 2040, l'objectif général qui a été dégagé par les élus est le suivant : « *Innovation et art de vivre sur le littoral de la Région Occitanie* ». On voit donc que la notion de qualité de vie est essentielle pour les élus de ce territoire, qui avaient déjà positionné la filière santé et bien-être comme enjeu majeur du projet de territoire Grand Narbonne 2030.

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) met en avant ces enjeux et identifie des objectifs les déclinant. Des prescriptions et recommandations concrètes sont inscrites dans le document d'orientation et d'objectifs (DOO), traduction réglementaire opposable du SCOT, concourant à l'objectif global de faire du Grand Narbonne un territoire de santé et de bien-être pour la population. Le SCOT est un document juridique : les plans locaux d'urbanisme (PLU) doivent être compatibles avec lui, de même pour les opérations de plus de 5000 m² de surface de plancher.

Ce projet de SCOT a été arrêté le 6 juin 2019 et son approbation est visée début 2020 après la prise en compte des avis des personnes publiques puis la phase d'enquête publique, durant laquelle les habitants ont fait part de leurs observations.

Le contenu du SCOT présenté dans cet article pourra donc évoluer d'ici son approbation.

La prise en compte de la santé est également très présente dans le plan climat air énergie territorial (PCAET) mené par le Grand Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Dans ce cadre, un suivi de la qualité de l'air est ainsi réalisé avec ATMO Occitanie - Observatoire régional de la qualité de l'air.

L'implication des acteurs économiques de la Narbonnaise

Le conseil de développement économique (CODEV) est une instance consultative indépendante, commune au Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et à la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne. Il est constitué de divers acteurs économiques du territoire. Ce conseil a été réuni à plusieurs reprises dans le cadre de la révision du SCOT, et tout particulièrement pour découvrir puis tester le tableau de bord « santé et bien-être territorial ».

Le CODEV a apporté de nombreuses contributions afin d'améliorer l'outil pour lui permettre d'aider à la décision. Il a par exemple proposé d'ajouter un indicateur de ressenti de la population, toutefois cela soulève la question du nombre de personnes et de leur échantillonnage si l'on disposait de données significatives à l'échelle communale. Suite à ce travail, des conférences ont été organisées à destination du grand public sur ce sujet.

Des rencontres avec le grand public

Le 1er mars 2018, une rencontre a été organisée par le Grand Narbonne avec les habitants sur le thème « Ensemble, préservons nos ressources ». Des présentations ont été faites sur la qualité de l'eau, de l'air et la préservation des ressources naturelles par des élus et techniciens du Grand Narbonne, par les Associations ECCLA (Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois) et ATMO Occitanie.

Le 26 avril 2018, le Grand Narbonne a organisé une rencontre autour du thème « Comment concilier qualité de vie et aménagement du territoire ? ». Ainsi, Hélène Charreire, Maître de conférences à l'Université Paris Est, Yann Moisan, de NovaScopia, Arnaud Milet de DSIDD, bureau d'études, Maryse Arditi, Présidente de l'association ECCLA et Laurent Pena, Responsable du Pôle Santé Environnementale à l'Agence Régionale de Santé Occitanie ont pu échanger avec les 65 personnes présentes, notamment des élus et des membres du CODEV.

Ces deux rencontres ont permis aux habitants de dialoguer avec des spécialistes autour des données essentielles pour la santé, tout en faisant le lien avec les politiques d'aménagement.

Enfin, le 23 juin 2018, le navigateur Yvan Bourgnon est intervenu au Théâtre-Cinéma de Narbonne pour sensibiliser le grand public aux enjeux des déchets en mer.

Une prise en compte concrète dans le document d'orientation et d'objectifs (DOO)

Plusieurs prescriptions et recommandations sont inscrites dans le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) du SCOT pour favoriser la santé, par exemple :

Prescription :
Le SCOT soutient la diversification des productions et des activités d'accompagnement de l'agriculture et la viticulture ainsi que le développement des circuits courts et de proximité, afin de s'adapter aux changements économiques, énergétiques et climatiques et répondre à une forte demande sociale : limitation des transports, lien social producteurs-consommateurs, agriculture biologique et productions de qualité (démarches qualité, labels...).

Recommandation :
L*e SCOT recommande aux communes de mettre en place des zones agricoles pérennes autour des villes et villages par la création de réserves foncières ou la création de zones d'agriculture protégées (ZAP) ou la création de secteurs de projet (PAEN) par exemple, afin de faciliter l'installation d'exploitations agricoles diversifiées (maraichage, arboriculture, élevage...). Ces espaces jouent un rôle d'espace tampon ou « franges urbaines » pouvant éviter des conflits d'usages entre les cultures et les milieux urbains. Ils prennent en compte les besoins en bâti nécessaire à l'installation de nouveaux agriculteurs.*

Recommandation :
A leur échelle, les collectivités utilisent l'outil d'indicateurs « santé et bien-être territorial » développé par le Grand Narbonne pour mieux définir les enjeux d'améliorations du cadre de vie communal et définir leur politique d'urbanisme et d'aménagement traduite dans les documents d'urbanisme.

Actions concrètes dans les communes et perspectives

Ces préconisations seront prises en compte dans les plans locaux d'urbanisme et autres documents d'urbanisme communaux. D'ores et déjà, ces sujets sont au coeur des préoccupations des élus et des habitants. Des solutions sont déjà expérimentées sur le terrain, grâce à des actions menées par les communes en relation avec le Grand Narbonne. Notons par exemple la végétalisation des centres anciens, avec les associations EPOPS Biodiversité et Grain d'Art.

Par ailleurs, pour favoriser l'agriculture en circuits courts et de proximité, plusieurs actions sont menées, notamment la création d'un espace-test agricole au domaine de Ribayrot, à Narbonne.

Des cahiers d'application pratique du SCOT de la Narbonnaise seront réalisés par le Grand Narbonne, avec plusieurs partenaires, pour faciliter la mise en oeuvre du SCOT dans les PLU et dans les projets d'aménagement. Ils traiteront des thèmes suivants : santé, agriculture, biodiversité, énergies renouvelables, eau, dés-imperméabilisation des sols et risques naturels.

Source :

Cet article est issu du « Dossier-ressources Urbanisme et Santé-Environnement » et édité par le Réseau Régional Éduquer en Santé-Environnement Occitanie.

Informations sur l'action

Publics/participants

— Tout public